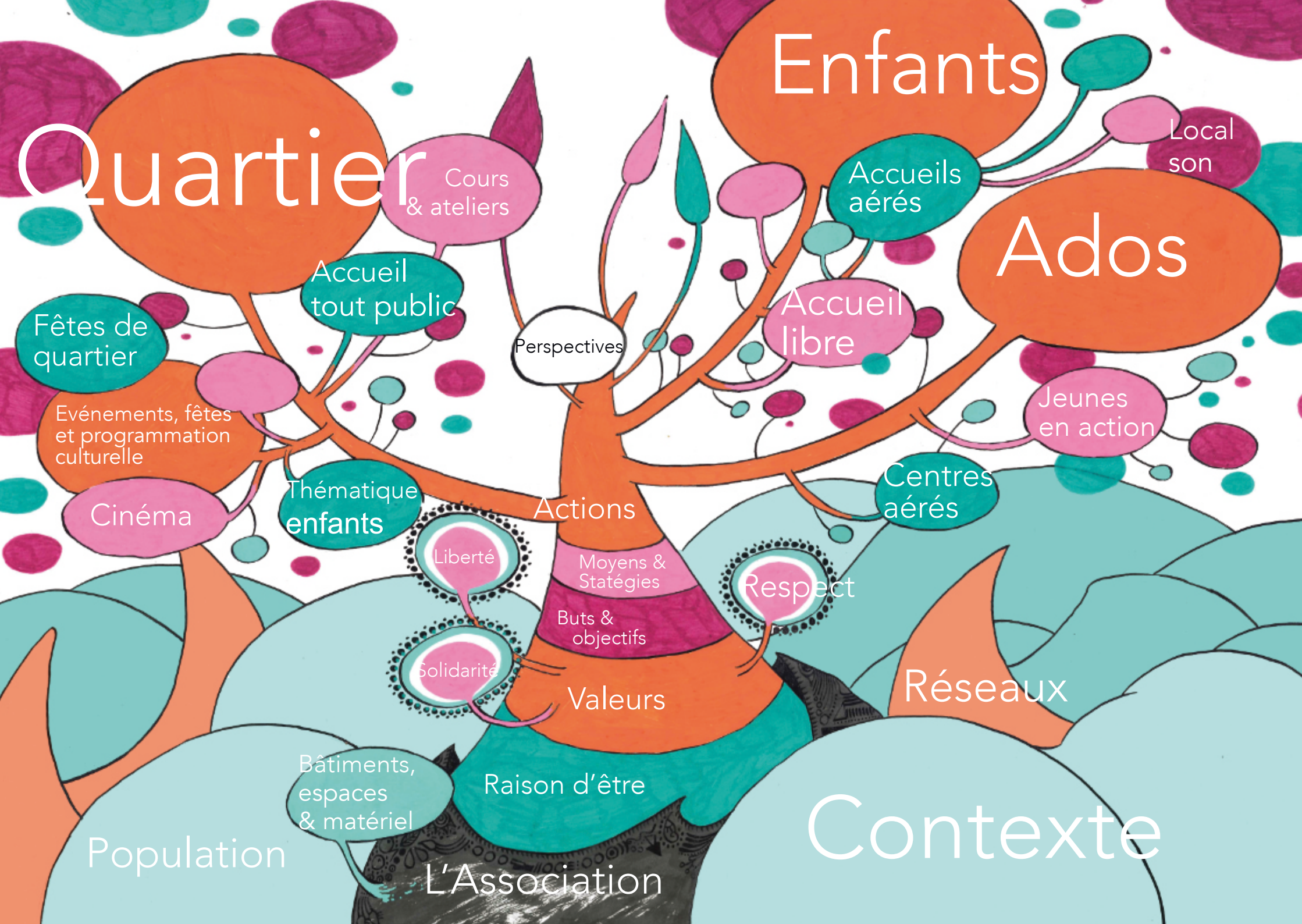


Projet associatif





Quartier

Enfants

Ados

Contexte

Population

L'Association

Perspectives

Accueil
tout public

Cours
& ateliers

Fêtes de
quartier

Evénements, fêtes
et programmation
culturelle

Cinéma

Thématique
enfants

Actions

Liberté

Solidarité

Moyens &
Stratégies

Buts &
objectifs

Valeurs

Raison d'être

Respect

Accueils
aérés

Local
son

Accueil
libre

Jeunes
en action

Centres
aérés

Réseaux

Bâtiments,
espaces
& matériel



Introduction	6	« Fédérer, réunir la population du Grand-Lancy autour du bien vivre-ensemble. »	14	La Salle « La Plage » (Ferme Marignac)	23	Communication	31
Contexte	7	Valeurs	15	Communication et identité	24	Mercredis aérés et centres aérés	31
D'un Centre de Loisirs à une Maison de quartier	7	Liberté	15	Secteurs d'activité et actions	25	Ados	32
Contexte institutionnel, légal et réglementaire	7	Solidarité	15	Quartier	25	Projet pédagogique	32
Quartier	8	Respect	16	Accueil tout public	25	Accueil libre ados	34
Lieux d'animation et population	9	Culture de paix	17	Cours et ateliers	26	« Jeunes en action »	35
Grand-Lancy	9	Buts, objectifs	17	Evénements, fêtes et programmation culturelle	27	Communication	35
Petit-Lancy	9	Moyens et stratégies	18	Fêtes de quartier	27	Transition enfant-ados	36
Population	10	Avoir un cadre clair, partagé et cohérent :	20	Programmation culturelle	28	Porosité et liens entre les secteurs	36
Tableau récapitulatif	10	Equipe d'animation	22	Thématique enfants	28	Réseaux	38
L'Association	12	Bâtiments, espaces et matériel	22	Cinéma de quartier	28	Perspectives d'avenir	40
Fonctionnement général	10	L'Espace Palettes	22	Enfants	29	Evaluation	43
Fondements de l'Association	13	La Villa Marignac	23	Accueil libre enfants	29	Conclusion et remerciements	44
Raison d'être	14			Projet pédagogique	29	Références	45



Introduction

L'Association du Centre de Loisirs et de Rencontre de Lancy "Centre Marignac", constituée le 24 novembre 1969 change de nom à l'issue de l'Assemblée générale du 4 avril 2017 pour s'appeler **Association pour l'Animation socioculturelle au Grand-Lancy**. Elle est sans but lucratif, politiquement et confessionnellement neutre. Elle gère la **Maison de quartier Sous l'Etoile**, sise au numéro 73 de l'avenue des Communes Réunies.

En septembre 2017, L'Association a emménagé dans ses nouveaux locaux, au cœur du Grand-Lancy, à cheval entre le quartier du Bachet et celui des Palettes. Peu après, elle a accueilli dans l'équipe deux nouvelles animatrices et un nouvel animateur pour deux nouveaux postes. Deux nouveaux secteurs ont également été ouverts : l'accueil libre enfants et l'accueil tout public (s'ensuivirent également d'autres évolutions explicitées ci-après). Ces changements sont loin d'être minimes et occupent aujourd'hui une place importante dans le travail de réflexion et de terrain.

Le dernier projet associatif datant de 2011, il était devenu obsolète et méritait d'être repensé. Des rencontres et des échanges entre professionnel·le·s et bénévoles du comité ont permis de mettre en place ce nouveau projet associatif, plus en phase avec la réalité actuelle. Ce Projet Associatif (PA) permet aux acteur·trice·s de l'Association – et aux partenaires – d'être plus à même de comprendre les choix effectués, de s'investir dans l'Association en priorisant les actions de manière cohérente avec ses valeurs et son contexte.

De nouvelles activités, de nouvelles requêtes des institutions partenaires et des habitant·e·s : ce document présente une vision pour les années à venir qui permettra de développer un programme d'actions s'appuyant sur une politique d'animation en accord avec les nouveaux enjeux pour le quartier.

Contexte

D'un Centre de Loisirs à une Maison de quartier

Consciente depuis de nombreuses années des besoins existants - et en constante augmentation - de lieux de rencontres, d'échanges, de contacts, tant du fait de la densification du peuplement du sud de la commune que des évolutions sociales en cours, l'Association s'était fixée pour objectif la mise à disposition de la population d'une véritable Maison de quartier dont la Maison CIViQ n'était qu'un prototype expérimental de petite taille. Avec la construction de l'Espace Palettes, cette volonté a enfin pu se concrétiser.

A l'automne 2017, le Centre Marignac quitte l'avenue Eugène-Lance. Il déménage la plus grande partie de ses activités dans de nouveaux bâtiments au sein de l'Espace Palettes. Ce dernier accueille également l'équipe de Travailleurs Sociaux Hors Murs de Lancy, la Ludothèque de Lancy et des espaces gérés directement par la Commune. Forts de cette nouvelle donne, le Comité et les membres de l'Association peuvent enfin faire évoluer le projet : d'un Centre de Loisirs vers une Maison de quartier, implantée au cœur des Palettes, tout en gardant un pôle d'activités important à la Villa Marignac.

Contexte institutionnel, légal et réglementaire

L'Association s'organise comme suit :

- ★ En conformité avec les principes décrits dans la Charte cantonale des centres de loisirs
- ★ Au sens des articles 60 à 79 du Code civil suisse
- ★ Selon la loi J 6 11, qui fixe les principes applicables dans le cadre de l'animation socioculturelle



L'Association est membre de la Fédération des Centres de Loisirs et des Rencontres (FCLR), qui est partenaire de la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe).

Elle est liée à la Ville de Lancy et à la FASe par le biais d'une convention tripartite. Les principes de ce partenariat Communes-FASe-Association sont abordés, discutés et travaillés lors de réunions tripartites qui influencent le cadre des actions développées par l'Association.

Quartier

Avec une population de 32'994 habitant-e-s (au 31 décembre 2018), Lancy est la troisième ville du canton de Genève. La Commune, d'une superficie de 4,84 km², s'étend entre le Rhône et l'Aire. Elle est limitrophe à la Ville de Genève, Carouge, Onex, Plan-les-Ouates et Vernier. Elle est divisée en deux parties géographiquement bien distinctes, le Grand-Lancy et le Petit-Lancy, séparés par le profond vallon de l'Aire. La topographie lancéenne, accidentée et découpée par des rivières, a induit un développement réparti sur quatre plateaux :

- le plateau du Petit-Lancy
- le plateau du Grand-Lancy
- le plateau de La Chapelle
- le plateau de La Praille

Le Petit-Lancy et le Grand-Lancy, jadis villages résidentiels près de la ville, forment aujourd'hui une ville qui englobe non seulement les deux agglomérations, mais aussi un certain nombre de quartiers nouveaux (Les Adrets, Pont-Rouge, la Chapelle, etc.). Ces derniers sont plus ou moins hétérogènes et se développent à vive allure. L'accès facilité par deux nouvelles gares (Pont-rouge et Bachet) et l'augmentation de la population nous obligera à nous questionner sur nos capacités d'accueil (au niveau des bâtiments et des ressources humaines), à moyen terme et nous amènera à collaborer avec de nouveaux partenaires.

Avec une population étrangère de 42.2%, le quartier des Palettes se situe un peu au-dessus de la moyenne communale (40.2%). Les établissements scolaires Palettes-Bachet intègrent le REP (réseau d'enseignement prioritaire), qui vise à favoriser l'égalité des chances en matière de réussite scolaire partout dans le canton. En effet, selon le CATI-GE (Centre d'Analyse Territoriale des Inégalités à Genève), les Palettes cumulent quatre des facteurs de précarité (selon les Indicateurs de Base décrits dans le rapport), ce qui en fait une zone sensible au niveau socio-économique. Selon le rapport sorti en 2020, ce sous-secteur est « concerné » par la politique de cohésion sociale en milieu urbain ».

Lieux d'animation et population

	Grand-Lancy	Petit-Lancy
Enfants 	Mq Sous l'Etoile TALV	Mq du Plateau TAPL
Adolescent.e.s	Mq Sous l'Etoile TSHM Lancy	Villa Tacchini Mq du Plateau TSHM BUPP
Toute population	Mq Sous l'Etoile TSHM Lancy	MQ du Plateau TSHM BUPP

Le territoire bénéficie d'une offre riche en espaces d'accueils et d'activités à laquelle il faut ajouter les deux dispositifs de travail social hors murs (dont les locaux en gestion accompagnée). En effet, on trouve au nord : un Terrain d'Aventure destiné aux enfants (TAPL), une Maison de quartier (Mq du Plateau) et la Villa Tacchini pour les adolescent.e.s. Au sud, un Terrain d'Aventure (TALV) et la Mq Sous l'Etoile.

Avec l'ouverture de la Mq Sous l'Etoile et de la Mq du Plateau en 2017, ce sont des moyens supplémentaires en infrastructures et en force de travail qui ont été mis à disposition des habitant-e-s de Lancy, avec de nouveaux secteurs (enfants, adolescents et tout public).



Population

Tableau récapitulatif

Population résidente	Lancy		Canton de Genève	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Population totale (en fin d'année 2018)	32'994	100.0	501'748	100.0
Densité de population (habitants par hectare)	69.1	///	20.4	///
Population selon le sexe				
Hommes	15'979	48.4	243'153	48.5
Femmes	17'015	51.6	258'595	51.5
Population selon l'origine				
Genevois	13'647	41.4	189'276	37.7
Confédérés	7'674	23.3	111'465	22.2
Etrangers	11'673	35.4	201'007	40.1
dont Union européenne (UE28)	7'802	23.6	130'443	26.0
Population selon le groupe d'âges				
0 - 19 ans	7'728	23.4	104'438	20.8
20 - 64 ans	20'141	61.0	314'668	62.7
65 ans ou plus	5'125	15.5	82'642	16.5
dont 80 ans ou plus	1'653	5.0	25'338	5.0
Variation annuelle totale de la population en 2018	949	///	3'527	///
Naissances	384	///	5'002	///
Décès	187	///	3'444	///
Solde migratoire (immigrés - émigrés)	752	///	1'969	///

Ni la population de la commune, ni celle du Grand-Lancy ne sont homogènes, que ce soit en terme d'origine ou de niveau social. Dès lors, dans un souci de participer au progrès de la cohésion sociale, l'Association s'emploie à encourager la rencontre, la compréhension mutuelle et l'intégration des différentes composantes de cette population au moyen des diverses actions entreprises au sein de la Maison de quartier et à l'extérieur.

L'Association

Fonctionnement général

L'Association est une composante utile à la vie sociale et associative de la Commune et du quartier. Elle met en évidence les besoins locaux en lien avec les populations concernées et communique à ce sujet toutes informations utiles à la Commune. Elle remplit un rôle important en tant que force de proposition et d'action.

Ses activités s'adressent prioritairement à la population du Grand-Lancy, sans exclusion. Son action est principalement destinée aux enfants et aux jeunes, sans oublier le secteur tout public qui tend à se développer à travers des actions détaillées plus loin.

Toutes personnes ou groupements intéressés par les activités proposées peuvent adhérer à l'Association en s'acquittant de la cotisation.

Les organes de l'Association sont :

- L'Assemblée générale
- Le Comité de gestion
- Les vérificateur-trice-s des comptes

Au moins une fois par année, les membres de l'Association se réunissent en **Assemblée Générale**, qui en est le pouvoir suprême. Au cours de cette assemblée, les membres, approuvent le rapport d'activités et le bilan des comptes de l'année précédente donnent décharge au comité pour sa gestion de l'exercice écoulé et élisent les membres du comité et les vérificateur-trice-s des comptes.

Le Comité est composé de membres élu-e-s par l'Assemblée générale. Il se réunit mensuellement, voire plus si nécessaire. Il est assisté de deux membres de l'équipe d'animation et de la secrétaire qui se charge

de la prise du procès-verbal. Il veille à la bonne marche de l'Association, conformément à ses objectifs, aux textes en vigueur et aux décisions de l'Assemblée Générale. Il élabore, en collaboration avec les professionnel-le-s, et valide les projets de textes fondamentaux pour l'Association ainsi que les rapports d'activité, les comptes et le budget, puis les soumet à l'Assemblée Générale. A l'intérieur des cadres déterminés par l'Assemblée Générale, il précise la politique générale, les orientations annuelles ainsi que les principaux objectifs de l'Association.

Le Comité est l'employeur au quotidien du personnel de l'Association. Il lui apporte écoute, soutien et présence.

Les vérificateur-trice-s sont élu-e-s chaque année par l'Assemblée générale.

Fondements de l'Association



Les fondements de l'Association sont : sa raison d'être, ses valeurs et principes sous-jacents. De là découlent ses buts principaux qui sont le fil rouge de toutes les actions mises en place grâce aux différentes stratégies favorisées par l'Association. Ces dernières sont une ressource et peuvent être utilisées de manière indéfinie selon la nature du projet en question. Ces fondements, buts et moyens sont définis dans le chapitre ci-après.

Cette trame permet à l'équipe d'animation d'établir des priorités dans les actions proposées ainsi que dans les nouveaux projets.



Raison d'être

« Fédérer, réunir la population du Grand-Lancy autour du bien vivre-ensemble. »

L'Association est active dans le quartier pour les habitant·e·s. Elle répond aux besoins des usager·ère·s et crée du lien. Elle peut être un relais pour les associations naissantes, les groupes d'habitant·e·s en tant que ressource à différents niveaux (informations, réseautage, prêt de salles ou de matériel).

L'Association prend place au sein d'une Maison de quartier, qui dans son nom même, véhicule l'idée du bien vivre ensemble : la maison est une habitation, un lieu où être ensemble, malgré les difficultés que cela peut entraîner. Dans sa définition, la maison est également un lieu dans lequel vivent les membres d'une même famille : la Maison de quartier

se veut comme un lieu d'accueil où chacun·e est bienvenu·e avec son bagage de vie personnel. Finalement, la maison est également définie comme un lieu servant à un usage déterminé : la Maison de quartier existe à des fins sociales, culturelles et associatives.



Bien-vivre ensemble

Etat d'harmonie atteint par les habitant·e·s vivant dans un environnement de diversité sociale et culturelle, lorsqu'il·elle·s développent avec succès une culture de paix entre eux, comprenant le respect et l'appréciation mutuels, le bon voisinage, des relations coopératives et un désir commun de paix et d'apaisement.

Larousse 2019

Valeurs

L'Association décline sa base en trois valeurs clés véhiculant elles-mêmes d'autres valeurs essentielles qui les relient. Pour cette raison, il est complexe de définir chaque valeur indépendamment des autres.

Liberté

La liberté invite chacun·e à être pleinement lui·elle-même, à prendre en compte son individualité, ses particularités, ses forces et ses faiblesses (qu'il·elle peut bien entendu remettre en question). Être libre consiste également à devoir faire des choix (parfois complexes) qui engendreront des conséquences à assumer. La liberté ne peut se dissocier de la responsabilité. Chacun·e est responsable des actions qu'il·elle met en place. De cette liberté d'être soi découle invariablement l'accueil de la diversité humaine (qu'elle soit sociale, éducative, culturelle, etc.) Cette diversité est une richesse à chérir : elle nourrit la collectivité, questionne l'individu et invite à la tolérance et l'ouverture d'esprit.

Liberté → responsabilité, diversité, tolérance, ouverture d'esprit, collectivité/individualité

Solidarité

L'Association est solidaire des projets en lien avec les valeurs qu'elle défend, qu'ils soient menés par des associations et/ou des individus. Elle porte une attention particulière à soutenir des projets bénéficiant ou provenant d'habitant·e·s de la Commune de Lancy.

Elle peut, en cas de demande, être un soutien, sous différentes formes (moral, matériel, communication, etc.).



La solidarité et la coopération sont fortement valorisées lors des échanges et des actions menées par les équipes d'animation sur le terrain.

L'Association souhaite ne pas être indispensable : si elle donne un coup de pouce à un projet, c'est dans le but de pouvoir se retirer ou que la situation atteigne une forme d'échange, de collaboration. Elle a à cœur l'indépendance de chacun·e dans la structure.

Solidarité : le pouvoir de chacun·e au service de tou·te·s

La solidarité humaine est un sentiment de responsabilité et de fraternité entre tous les êtres humains. C'est un comportement social marqué par un élan pour agir ou pour soutenir une cause qui touche l'ensemble de l'humanité ou une population qui la compose, ou une région qui concerne un grand nombre. C'est ainsi une des plus importantes valeurs sociales et celle requise par excellence pour le développement durable dans ses trois dimensions (humaine/sociale, écologique, économique).

(Culture de paix.org)

Solidarité → entraide, soutien, indépendance, empathie, bienveillance, tolérance, ouverture d'esprit, bien être ensemble, partages de connaissances et opinions, encouragement mutuel

Respect

La notion de respect est transversale aux valeurs explicitées ci-dessus. Elle invite à avoir de la considération pour soi (liberté d'être soi), pour les autres (solidarité, accueil de la diversité et de

la différence) et pour l'environnement.

Le respect invite à la bienveillance auprès de l'autre : avoir de la compréhension pour sa personne ainsi que de l'indulgence. C'est également développer de l'empathie afin d'être plus à même d'être bien avec l'autre.

Respect → bienveillance, tolérance, empathie, diversité

Culture de paix

Les valeurs énoncées ci-dessus font partie de la culture de paix, qui favorise l'ouverture à l'autre, le dialogue, la coopération et la réciprocité. Elles visent l'apaisement et le dépassement des violences, quelles que soit leurs formes. La résolution des conflits se fait par la voie du dialogue et de la négociation gagnant-gagnant. Ces valeurs permettent de tendre vers un climat harmonieux, de paix, et assurent un bien vivre ensemble.

Culture de paix → ouverture, dialogue, coopération, réciprocité.

L'UNESCO a résumé la culture de paix selon six points cruciaux : respecter toutes les vies, rejeter la violence, libérer sa générosité, écouter pour se comprendre, préserver la planète, réinventer la solidarité.

Buts, objectifs

A travers ces valeurs et sa raison d'être, l'Association met en place un programme d'actions. Ce programme, au-delà de mener à un bien vivre ensemble et à la création d'un climat de paix, existe afin d'atteindre les buts suivants :

- Renforcement du tissu social dans la commune, au niveau individuel et collectif
- Autonomisation, responsabilisation, pouvoir d'agir
- Emancipation
- Intégration
- Prévention
- Participation
- Eveil à la culture, aux autres cultures

L'Association vise une forme de conscientisation, d'ouverture aux questionnements, d'épanouissement, et de renforcement du potentiel d'une personne ou d'un groupe de personnes. Elle invite chacun·e à



prendre conscience de son pouvoir d'action pour (se) créer, progresser et imaginer de nouveaux possibles.

Moyens et stratégies

Deux moyens essentiels au bon fonctionnement de l'Association sont évidemment le temps investi (bénévole et professionnel) ainsi que les moyens financiers.

Plus précisément, en regard avec les valeurs et afin d'œuvrer pour ses buts, l'Association met en place des stratégies diverses et spécifiques dans le cadre des rapports humains de manière générale et dans le cadre environnemental (le bâtiment de la Maison de quartier). Ces stratégies sont pour la plupart transversales et reliées les unes aux autres.

Hospitalité, convivialité, générosité, flexibilité, ambiance

sympathique : l'Association souhaite que les lieux d'accueil permettent au public de s'y sentir bien. Elle donne de l'importance à l'esthétisme des lieux pour les rendre chaleureux. Au-delà de cet aspect esthétique, il importe d'offrir un accueil humain et convivial. Chacun·e doit se sentir le·la bienvenu·e lorsqu'il·elle vient à la Maison de quartier. Afin de mettre en pratique la valeur de tolérance et d'ouverture d'esprit, toute personne est accueillie quelle que soit la nature de sa demande ou de son projet (quitte à être redirigée). Les ressources humaines, matérielles et professionnelles permettent de répondre avec générosité et flexibilité aux demandes des membres et des habitant·e·s.* Peu importe les différences, l'Association offre un cadre de sécurité à chacun·e, quel que soit son milieu social, son orientation sexuelle, son genre, sa religion, son âge, son parcours de vie, etc.

*Voir le chapitre 2) : Fondements de l'Association, raison et valeurs

Invitation à la rencontre, à l'échange : la Maison de quartier est avant tout un lieu de rencontre. Chaque action mise en place va dans ce sens. Le potentiel de la diversité présente dans le quartier voit le jour lorsque les gens se rencontrent. C'est également là que peuvent naître de nouveaux projets (interculturels, intergénérationnels, inter...). La créativité apparaît également fréquemment dans un cadre de rencontre entre différentes personnes. Favoriser le lien entre les individus est aussi un moyen de lutter contre l'isolement et l'exclusion.

Invitation à la créativité, valorisation du temps libre et de l'autonomie dans un contexte adapté et stimulant : dans nos vies mouvementées et chargées, il reste peu de place pour créer, réinventer, construire. L'Association souhaite favoriser l'émergence de la créativité à travers ses actions et le cadre à disposition (dans la forme par exemple). Dans ses différents secteurs (enfants, ados, tout public), chaque équipe a à cœur de favoriser l'expression de chacun·e, sans jugement, tout en gardant à l'esprit le nécessaire respect de l'autre et de l'environnement. L'invitation à la créativité est également un moyen de se détendre, de se surprendre et d'évoluer dans son cheminement personnel.

Pour avoir le loisir de se questionner, de créer, il est nécessaire que le lieu accueillant offre un cadre sécurisant au niveau de l'infrastructure. Il reste toutefois les dangers inhérents aux prises de risques personnelles sous-jacentes à la liberté d'action. Ces potentiels dangers peuvent devenir des expériences et ont un réel pouvoir d'apprentissage. L'Association est garante d'offrir un contexte adéquat afin que ces expériences ne représentent pas un danger pour la personne en question ni pour autrui.



Accessibilité, flexibilité : grâce à une politique de prix modérés, adaptés aux revenus, voire de gratuité, l'Association cherche à rendre ses prestations accessibles au plus grand nombre.

Avoir un cadre clair, partagé et cohérent :

Avec les réseaux, les partenaires et les habitant·e·s : afin de faciliter ces échanges, l'Association met en place un cadre commun entre les différent·e·s acteur·trice·s (Comité et équipe d'animation principalement). Ce cadre permet un dialogue cohérent (basé sur les valeurs partagées) avec les membres, les utilisateur·trice·s et habitant·e·s.

Dans l'organisation interne : les différents cadres mis en place font l'objet de « fiches pratiques » à portée des professionnel·le·s et des membres du comité. L'Association clarifie également les rôles nécessaires lors de la mise en place d'actions comme les fêtes par exemple. Ces rôles sont également présents pour chaque action de l'Association (Accueil libre enfants, Accueil ados, spectacles, cinémas, etc.)

Incitation à l'engagement et promotion de la citoyenneté : le développement d'un quartier par et pour ses habitant·e·s demande une certaine conscience de son pouvoir d'action personnel. L'Association invite à l'engagement pour son quartier (sous différentes formes). Pour ce faire, elle soutient les projets individuels, collectifs et associatifs afin de faciliter leur développement et implantation dans le contexte actuel. Au besoin, elle n'hésite pas à rediriger vers d'autres ressources ou interlocuteur·trice·s plus adéquat·e·s. L'Association attache de l'importance au développement du tissu associatif environnant.

Coopération : l'Association favorise la coopération plutôt que la compétition ; offre des outils plutôt que des solutions. Elle peut prendre la forme d'un lieu-relais, inviter des personnes à se rencontrer afin de coopérer à un projet commun ou ressemblant.

Horizontalité : Les échanges entre l'Association et les habitant·e·s se veulent pleinement horizontaux, donc sans rapports de domination. L'Association est une ressource à disposition dans laquelle les habitant·e·s peuvent venir puiser. L'entraide et le soutien sont souvent réciproques bien qu'il n'y ait pas de notion de dû.

Moyens financiers : dans le cadre du partenariat Etat-Commune-Association décrit au chapitre 2, les moyens financiers permettent à l'Association de déployer ses actions sous forme d'activités ou de projets, et d'assurer les temps de travail des professionnel·le·s. Ces temps de travail sont financés en partie par l'Etat de Genève et, pour une part plus grande, par la Ville de Lancy. La FASE, qui gère, entre autres, les ressources humaines mises à disposition des Centres de Loisirs et Maisons de quartier.

La Ville de Lancy alloue chaque année à l'Association une subvention de fonctionnement basée sur une proposition de budget adressée à la Commune. Elle permet à l'Association de mener à bien toutes les actions qui sont proposées par la Maison de quartier.

L'Association génère également des ressources propres, constituées par les cotisations, les participations financières des usager·ère·s, les recettes des spectacles, des fêtes et des manifestations, les dons.



Equipe d'animation

L'équipe d'animation est composée de huit animateur-trice-s professionnel-le-s, auxquels s'ajoutent une secrétaire sociale, un comptable, un technicien, une agente d'entretien et une douzaine de moniteur-trice-s permanent-e-s. Elle compte sur des remplaçant-e-s, attiré-e-s ou non. Elle accueille très régulièrement des stagiaires et des aides-moniteur-trice-s.

L'absence de coordination hiérarchique est un choix de l'Association et de l'équipe d'animation. Ce choix permet une certaine fluidité dans l'expression de la liberté de chacun-e, de s'épanouir dans ce cadre associatif, en ne reniant pas sa personnalité, ses valeurs et ses compétences qui peuvent d'ailleurs inspirer l'ensemble.

Plus concrètement, le travail de coordination est partagé dans l'équipe et la répartition des tâches est discutée et adaptée tous les trois mois selon la contingence. Collectiviser les projets et actions est un objectif qui passe par une réflexion sur l'organisation du travail du Comité et de l'équipe. Ceci pour éviter à toutes et tous de s'asseoir sur une activité sans la questionner, de favoriser la polyvalence et de permettre d'avoir différents regards sur celle-ci.

Bâtiments, espaces et matériel

L'Association développe ses actions sur trois lieux :

L'Espace Palettes

Bâtiment inauguré en septembre 2017, il accueille plusieurs institutions actives sur la commune : la Maison de quartier, les travailleurs sociaux hors murs de Lancy, la Ludothèque, la Ville de Lancy (avec qui nous partageons un espace d'accueil et la moitié d'un petit local attenant), le

Temps d'un arrêt (tea-room géré par la structure d'insertion professionnelle de la Ville de Lancy) et diverses associations profitant des espaces pour y développer leurs activités. A l'extérieur de l'édifice, deux grandes zones herbeuses avec des installations en eau, électricité, tables et bancs, peuvent accueillir des activités en plein air, événements festifs et autres animations, ceci en toutes saisons.

Encore en phase d'installation, la Maison de quartier doit trouver une solution à deux problèmes importants : le manque d'espace de stockage et le besoin impérieux d'un emplacement extérieur sur l'esplanade pour les activités de plein-air.

La Villa Marignac

L'accueil enfants sur inscription/Mercredis aérés pour les enfants de 4 à 11 ans scolarisés s'y déroulent ainsi que les centres aérés pendant les vacances scolaires.

La véranda de la Villa est également mise à disposition des membres de l'association pour l'organisation des anniversaires de leurs enfants.

A l'extérieur, l'équipe et les enfants de l'accueil entretiennent un potager : le Jardignac.

La Salle « La Plage » (Ferme Marignac)

Une programmation de spectacles jeune public, le Festival « Les Jeunes parmi le Jazz » et des coproductions avec des troupes de théâtre amateur animent ce magnifique écrin tout au long de la saison.

L'Association participe activement aux réunions de réseaux et souhaite travailler le partenariat avec les différents acteurs qui partagent et entretiennent ces bâtiments (les Services de la Ville de Lancy, les associations et les institutions partenaires).





Communication et identité

Suite au déménagement, au changement de nom de l'Association et à la création de la Maison de quartier, l'enjeu de l'identité et de la communication est devenu capital. L'Association a pour objectif de rendre plus lisible son rôle et celui de ses membres, les potentialités de la Maison de quartier en termes d'actions et de mise à disposition d'outils et de services pour le quartier.

Pour diffuser les informations sur ses prestations, services, manifestations ainsi que sur ses objectifs et sa politique, pour encourager à l'engagement des citoyen·ne·s dans la vie de la commune et de la Maison de quartier en particulier, le *Bult'in* de la Mq est publié trois fois l'an. Il est distribué aux membres de l'Association, aux autorités communales, à la FASE, à la Fédération des Centres de loisirs et de rencontres et, via les écoles, aux familles des enfants et jeunes de la commune. L'Association utilise aussi, dans la mesure du possible et des nécessités, la presse, les médias, notamment communaux, et divers moyens d'affichage et de communication. Le développement de la présence sur internet se concrétise avec le nouveau site mis en place en 2018 et la création de pages sur les réseaux sociaux. Des plans de communication sont être mis en place pour communiquer sur l'Association de manière globale et sur les activités de manière particulière, suivant une méthode innovante.

Secteurs d'activité et actions

En lien avec les perspectives d'avenir rassemblées plus loin.

Quartier

Accueil tout public

L'accueil tout public est un élément tout neuf qui demande à évoluer.

A terme, l'Association souhaite que l'Accueil soit un lieu de vie pour les habitant·e·s, où chacun·e se sent bien. Des Apéros Sous l'Etoile sont organisés dans ce but (voir le chapitre Transition, porosité et liens).

L'Association partage aujourd'hui un **espace d'accueil** au rez-de-chaussée de l'Espace Palettes avec la Commune. Ce lieu présente de nombreux défis et opportunités. Tout d'abord, le fait que ce soit un espace partagé amène l'Association à échanger très régulièrement avec les travailleur·euse·s sociaux du Service social de la Commune. Les décisions en lien à cet espace sont prises ensemble et discutées lorsque nécessaire. L'accueil est composé d'une pièce dans laquelle il faut entrer par un couloir : structurellement, ce n'est pas l'idéal pour un lieu destiné à l'accueil. En effet, l'endroit n'est pas architecturalement mis en valeur ; il n'est pas un lieu de passage et n'invite pas naturellement les gens à entrer. Un travail est effectué par l'Association et la Commune pour faire connaître cet endroit afin que les habitant·e·s se l'approprient.

L'Association, via l'Accueil tout public, souhaite favoriser les rencontres entre habitant·e·s et associations. Dans ce lieu, chacun·e peut : utiliser un ordinateur en libre-service avec accès à internet, échanger des livres /bandes dessinées/magazines, lire le journal, boire quelque chose,



trouver des informations concernant les activités du quartier/les associations actives/les événements de Lancy, attendre son enfant qui participe à un cours, jouer avec un enfant qui ne peut pas aller à l'Accueil libre enfants, poser des questions, s'inscrire à des sorties familles, demander la mise à disposition d'une salle, etc.

L'Association a également mis en place un pôle « Incubateur de projets » dont le but est d'inviter chacun·e à faire vivre son quartier (à travers un événement, une envie personnelle, un cours, etc.), de permettre à l'équipe d'animation d'offrir des outils adéquats aux jeunes associations et aux personnes en quête d'informations.

Ce pôle est composé de trois éléments distincts, mais transversaux :

- Accueil et suivi de projets
- Mise à disposition de salles et de matériel
- Cours et Ateliers

La procédure d'accueil de projets est souvent en lien avec les trois éléments précédents (un projet peut nécessiter une salle, du matériel et/ou peut prendre la forme d'un cours ou d'un atelier).

Cours et ateliers

L'objectif des cours et ateliers proposés par la Maison de quartier est l'acquisition ou le partage de connaissance. Ils doivent offrir à leurs participants l'occasion de rencontres et d'échanges. Ils contribuent à l'accès à la culture et aux cultures, le développement personnel, une valorisation du temps libre et le développement du lien social. Cela permet en outre aux usager·e·s d'expérimenter en plus petits groupes de façon plus approfondies diverses formes d'art, que ce soit dans le domaine de la danse, du théâtre, de la musique, etc.

Comme cité plus haut, la possibilité est donnée aux habitant·e·s, artistes ou associations de développer des activités originales et tout public dans un cadre clair, en adéquation avec les valeurs de l'Association. Dans certains cas, la mise à disposition d'une salle moyennant une contrepartie modique permet à des professeur·e·s ainsi qu'à des associations d'exercer une activité rémunérée qui participe au soutien financier de ceux·celles-ci.

A l'occasion de l'évolution d'un Centre de rencontre vers une Maison de quartier, la politique à l'égard des cours et ateliers a été revue. A l'exception de ceux destinés aux adolescent·e·s, les cours et ateliers sont devenus indépendants et leur gestion incombe dorénavant aux professeur·e·s.

Événements, fêtes et programmation culturelle

Réunir des habitants autour d'événements populaires, festifs ou culturels, fait partie des priorités de l'Association, pour autant que ceux-ci aillent au-delà d'un simple rassemblement de personnes. Ces événements ont pour vocation de donner la parole, susciter la participation et inclure des démarches d'habitant·e·s, cultiver le réseau entre les partenaires associatifs et institutionnels.

Fêtes de quartier

Les fêtes et manifestations proposées par la Maison de quartier à la population permettent d'enrichir la vie socioculturelle de la Commune et offrent des occasions de rassembler les Lancéen·ne·s lors de moments festifs. En donnant toujours la possibilité aux particuliers ou aux groupements locaux de s'associer à ces événements, l'Association encourage l'engagement citoyen et l'action communautaire.



Programmation culturelle

En charge de la gestion de la salle de spectacle La Plage, au premier étage de la Ferme Marignac, l'Association apporte un soutien à des projets culturels dans la commune, au développement personnel d'artistes lancé·ne·s et genevois·e·s. Par le biais de coproductions, elle favorise l'expression de potentiels culturels d'artistes amateur·trice·s auquel·le·s elle met à disposition des outils d'organisation et d'expression de qualité : lieux de répétition, aide à la mise sur pied de spectacles, apprentissage de la gestion propre à ce type d'activités.

Ces spectacles contribuent à l'enrichissement de l'offre culturelle communale et, par une politique de prix abordables, visent à permettre l'accessibilité du plus grand nombre à la culture.

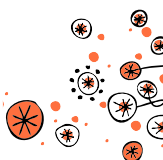
Pour que la programmation, à priori exclusivement culturelle, devienne une programmation socioculturelle et prenne plus de sens, l'Association encourage et soutient les projets qui incluent des jeunes, des bénévoles et toute personne intéressée. Ainsi, des représentations théâtrales peuvent devenir le lieu de petits jobs, d'initiation à un métier du spectacle ou de promotion de projets solidaires tels que « Jeunes en action ».

Thématique enfants

En organisation des événements socioculturels thématiques à destination du jeune public (spectacles, ateliers, expositions et animations), l'Association souhaite sensibiliser les spectateur·trice·s à des sujets relatifs au vivre-ensemble. Sa mission est également d'éveiller à la et aux cultures autant que de cultiver l'esprit critique, la réflexion et la réflexivité.

Cinéma de quartier

En s'associant à des événements tels que les festivals « Black Movie » ou « Filmar in Latina America », l'Association permet aux familles du quartier de découvrir des films d'animation issus des quatre coins du monde dans des conditions de projection presque professionnelles. Eveil aux cultures, espace de rencontre et opportunités pour les



« Jeunes en action » de promouvoir leur projet, ces moments cinématographiques méritent d'être développés en impulsant la participation des habitant·e·s dans l'organisation.

Enfants

Accueil libre enfants

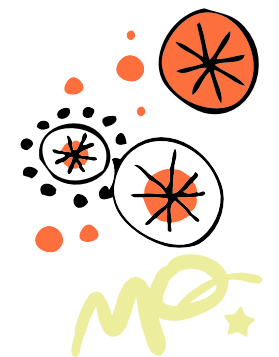
En janvier 2018, quatre mois après le déménagement de l'Association dans ses nouveaux locaux s'ouvre un nouveau secteur, l'Accueil libre enfants. En effet, l'Association récupère un espace d'accueil à la base destiné à l'ancienne Villa Yoyo qui occupait un appartement dans l'Etoile Palettes. L'équipe a mis sur pied expressément un accueil libre les après-midis après l'école ainsi que le mercredi.

L'accueil libre est pratiqué tel que pensé dans les jardins robinson et les terrains d'aventure. La plus grande différence réside dans l'espace d'accueil extérieur, très bétonné et avec une verdure moindre. De plus, le fait que l'espace extérieur soit entièrement public et qu'aucun lieu ne soit spécifiquement alloué à l'accueil des enfants réduit les possibilités d'animation, surtout en termes d'infrastructures.

Projet pédagogique

L'accueil est basé sur un « cadre de jeux » qui se définit au fur et à mesure depuis l'ouverture du secteur. Ce cadre évolue continuellement au gré des problématiques rencontrées (avec l'espace, les enfants, l'équipe, etc.). Il est cependant construit sur une base inchangeable constituée des règles suivantes :

- Respect de soi
- Respect de l'autre, des autres
- Respect du matériel
- Respect du lieu
- Respect de l'environnement



Le mot « respect » étant indéniablement flou, le cadre de jeux permet de définir plus clairement ce en quoi chaque règle consiste tout en restant modulable.

Les priorités de cet accueil sont – en accord avec le cadre de jeux et les valeurs de l'Association :

- offrir un espace de **défolement** libre où il est possible d'exprimer ce qu'on a dû taire lors du temps scolaire (bruit, mouvements, etc.)
- offrir un lieu **accessible** pour toutes et tous grâce à la gratuité
- permettre aux enfants de faire émerger leur **créativité**, leur personnalité grâce à la **liberté** offerte, à l'aménagement du lieu, aux **ressources matérielles et humaines** disponibles.
- créer un espace où chacun·e est libre d'être soi, de se rendre compte de la **notion de liberté mais aussi des responsabilités** qui y sont liées. L'équipe favorise l'**autonomie** dès que cela est possible.
- offrir l'opportunité de **monter un projet** (seul·e ou à plusieurs)

L'Association souhaite donner de l'énergie à cet accueil afin qu'il puisse se développer dans le sens de ses priorités et objectifs. En effet, les enfants sont très nombreux et il est parfois difficile d'avoir des moments privilégiés afin de monter un projet concret avec un petit groupe par exemple. L'espace est également en évolution constante et demande encore une attention particulière afin d'être plus adapté aux demandes et afin de faciliter l'animation (infrastructure, gestion des espaces, gestion du matériel). L'Association rêve également d'un local extérieur pour profiter un maximum du plein air et éviter des manutentions fatigantes et inutiles avec le matériel de jeux d'extérieur (parfois volumineux et lourds).

Communication

Deux canaux de communication sont favorisés. Le premier, très direct, consiste à faire de la communication au sein de l'accueil libre directement : flyers distribués aux enfants et aux parents et affichage dans plusieurs endroits stratégiques. Les mails sont utilisés comme second canal : il est à terme destiné à transmettre des micros-programmes. Les courriels sont également un moyen de toucher les familles dont les enfants sont présents moins régulièrement.

Mercredis aérés et centres aérés

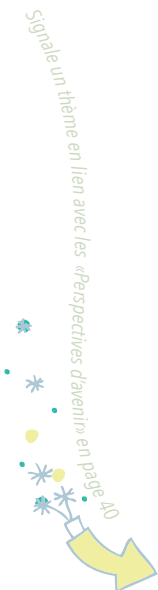
Après le déménagement, la Villa Marignac est restée le lieu d'accueil des activités enfants sur inscription et réservées aux 4 à 11 ans, scolarisés.

Deux actions sont menées sur inscription : les mercredis aérés et les centres aérés (vacances d'été et petites vacances scolaires)

Les inscriptions des mercredis aérés ont lieu au mois de mai et sont valables pour toute l'année scolaire. Différentes possibilités sont offertes aux parents : journée entière, matin ou après-midi, avec ou sans repas. L'équipe d'animation peut accueillir au maximum 32 enfants.

L'Association propose des centres aérés aux enfants pendant les vacances d'automne, de février, de Pâques et d'été. Pendant les petites vacances l'équipe accueille jusqu'à 32 enfants, 48 par semaine pendant les CA d'été. Le lieu d'accueil durant les centres aérés d'été reste la Villa Marignac, mais le terrain des animations se situe dans le petit parc du restaurant du même nom.

Durant ces accueils (en période scolaire mais également pendant les vacances), des animations variées sont proposées aux enfants selon la météo et les propositions de l'équipe : jeux libres ou bricolages, moments de sport ou jardinage, cuisine ou sorties au spectacle, tout est théoriquement possible... tant que les activités favorisent le respect, la créativité et l'imaginaire, la socialisation et la responsabilisation de chacun·e.



Toutes ces activités sur inscription sont payantes : le montant est fixe les mercredis en fonction de la formule choisie ; pour les semaines de vacances, la facturation se fait en fonction du RDU des parents.

Le défi de l'Association depuis son déménagement est de favoriser les échanges et de créer des synergies entre les équipes d'animation (moniteur-trice-s) qui travaillent sur deux lieux différents ; la Villa Marignac et la Maison de quartier. En effet, bien que les deux lieux ne soient pas

tant éloignés, les équipes des mercredis aérés ne sont que peu en lien avec celles de la Maison de quartier. Les moniteur-trice-s du mercredi travaillant exclusivement à la Villa Marignac, l'équipe de la Maison de quartier les croise peu : il est important pour l'Association de favoriser des échanges et de créer des synergies entre les équipes des deux lieux.

Communication

Les dates des inscriptions sont communiquées par le biais du Bul'tin, du site internet et du Lancéen. Nous utilisons également parfois des flyers qui sont remis directement aux parents dont les enfants sont inscrits les mercredis.

Ados

Projet pédagogique

Inspiré des valeurs et objectifs définis dans le Projet Associatif ainsi que des règles de vie négociées avec les jeunes, le projet pédagogique fixe un cadre commun et sécurisant pour les usagers et l'équipe d'animation. Il constitue également un réservoir de bases communes, qui permet de travailler sur :



Le respect, le savoir-être et le vivre-ensemble

L'inclusion et le travail de groupe

L'autonomisation et l'émancipation des jeunes

La cohérence entre adultes

Le développement futur d'un projet jeunesse sur la Ville de Lancy

Les objectifs plus spécifiques se déclinent selon trois types d'actions :

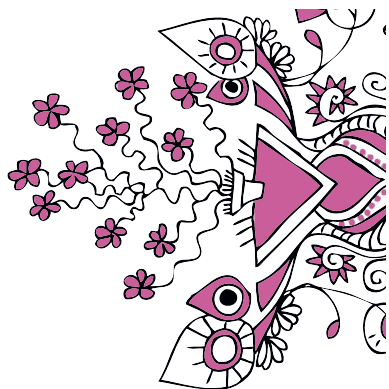
- **Actions associatives et socioculturelles** : valoriser la jeunesse par sa participation au mouvement associatif ; soutenir et accompagner la réalisation de projets ou de proposition d'activités émanant des jeunes en leur donnant voix au chapitre, en suscitant une participation active ; promouvoir la rencontre entre jeunes s'exprimant à travers différents mouvements culturels.
- **Actions éducatives** : en passant par les loisirs, promouvoir des activités qui favorisent la découverte, la curiosité, la créativité, le dépassement de soi et l'éveil à la et aux cultures ; développer la pratique des sanctions inclusives et de réparations pour favoriser la responsabilisation des jeunes et pour préserver le lien.
- **Actions de prévention** : organiser des actions de prévention liées aux risques auxquels la jeunesse est confrontée (harcèlement, dépendances multiformes, violence, etc.), en collaboration avec le réseau et dans la logique de promotion d'une culture de paix.



Ces actions se déclinent principalement en deux projets majeurs :

Accueil libre ados

D'abord au Centre Marignac, ensuite dans la Maison CIViQ (Communauté d'Intérêt pour la Vie du Quartier) et pour la période de transition dans des pavillons provisoires (Marignac Côté Sud), l'accueil se déroule aujourd'hui au sein de l'Espace Ados qui est désormais physiquement intégré aux locaux de la Maison de quartier.



De par sa situation géographique, ce sont majoritairement des adolescents originaires de Lancy-Sud (Etoile Palettes, quartier du Bachet), âgés de 12 à 15 ans, qui fréquentent l'Accueil libre ados. Cependant, il est ouvert pour les jeunes jusqu'à 18 ans. Une période de transition entre l'Accueil Enfants et l'Accueil Ados permet aux jeunes dès 11 ans et demi, qui fêteront leur anniversaire dans le courant du semestre, de fréquenter le lieu.

Divers jeux, des repas collectifs, une programmation culturelle, des sorties et des activités durant les vacances sont proposés. L'équipe d'animation est à

disposition des jeunes pour réaliser des projets et pour les orienter dans leurs démarches individuelles.

Elle développe ses activités en étroite collaboration avec les autres secteurs de la Mq ainsi qu'avec les partenaires institutionnels de terrain (Travailleurs Sociaux Hors Murs, Conseillers sociaux des établissements scolaires, Groupement intercommunal pour l'activité parascolaire (GIAP), etc.).

« Jeunes en action »

En plus des actions développées à l'accueil libre, le projet « Jeunes en action » permet d'élargir les perspectives et de concrétiser l'engagement des jeunes hors les murs de la Mq. En faisant évoluer le projet « Ados en action », l'équipe d'animation a la possibilité de s'étoffer en comptant sur des partenariats.

Ainsi, des jeunes de 12 à 22 ans sont impliqués dans un dispositif leur permettant d'expérimenter et d'échanger en groupe, de participer au développement d'un projet commun qui se matérialise par un voyage solidaire ou de découverte. La charpente du projet est modulable selon les attentes et propositions des jeunes, qui sont véritablement moteurs et acteur·trice·s de celui-ci.

Communication

L'équipe d'animation compte améliorer, clarifier et diffuser de manière plus efficace les éléments de communication, en comptant sur les compétences des jeunes, des professionnel·le·s et sur le réseau de partenaires (Travailleurs sociaux hors murs, établissements scolaires, habitants du quartier). Les objectifs sont les suivants :

- Faire connaître l'Espace ados, les activités et projets qui y sont déployés.
- Faire connaître l'équipe d'animation du secteur ados, et plus largement de la Mq.
- Multiplier les canaux de diffusion : travailler à une présence accrue sur les réseaux sociaux sur le web, mais privilégier le contact humain dans la transmission de l'information (flying de main à main, interventions dans les établissements scolaires, etc.).
- Faire connaître les possibilités d'engagement et de participation de la jeunesse dans le cadre de la Mq, dans le quartier et dans la société.



Transition enfant-ados

Les réflexions autour de la transition sont pensées collectivement entre les secteurs, afin d'assurer un passage en douceur et en harmonie. Les tranches d'âge peuvent être définies selon les projets.

Toutefois, une limite d'âge claire est fixée afin de préserver les espaces spécifiques enfants et ados. Les grands enfants (entre 11 et 12 ans) jouissent du droit de fréquenter les deux espaces afin de faire la transition en douceur et en harmonie.

Les moments mixtes ont souvent lieu dans des espaces « neutre en âge » : une autre salle, Michel Simon par exemple, ou à l'extérieur. Un rituel de passage est mené par l'équipe enfants lors du départ du groupe d'enfant qui a 12 ans dans le semestre (en automne : d'août à décembre et au printemps : de janvier à juillet.) Un rituel d'accueil est mené par l'équipe d'animation à l'Accueil libre ados lors de la première venue officielle de l'enfant à l'Espace ados.

Porosité et liens entre les secteurs

Avec ce nouveau bâtiment dans lequel sont accueilli·e·s les habitant·e·s quels que soit leurs âges, l'Association se penche sur le lien entre les différents espaces : Espace enfants, Espace ados, Espace d'accueil tout public, couloirs, coursives. En effet, la conception du bâtiment rend les liens entre ceux-ci complexes. Lors des accueils enfants, ces derniers les envahissent avec joie et bruit : quelques règles en découlent afin de préserver des espaces pour les ados ou des espaces plus calmes (les bureaux, les salles Ourses ou l'Espace d'accueil tout public).

Les couloirs posent une grande question : conséquence de la conception du bâtiment, ils sont devenus des espaces d'attentes pour les cours (bien que les usager·ère·s soient invité·e·s à venir à l'Accueil tout public lorsqu'il est ouvert.) **Peu accueillants, l'Association se questionne**

sur la meilleure manière de les utiliser. D'autres espaces « no man's land » sont nés de la structure du bâtiment comme les coursives.

Si ces espaces sont difficiles à gérer et invitent l'Association à se questionner sur leur utilisation, ils sont aussi des lieux de rencontres (l'espace extérieur en plus) et favorisent le lien entre les différents publics.

L'Association ne souhaite pas avoir de frontières claires liées uniquement à l'âge, bien qu'elle concède qu'enfants et ados, par exemple, n'ont pas les mêmes besoins en termes d'accueil, d'activités et d'espaces. Pour garder à la fois cette spécificité - chacun son espace - et à la fois favoriser la mixité des âges, il est organisé différents événements :

-  Goûters communs en extérieur (enfants, ados)
-  Accueils décroisonnés (« la Mq casse ses murs »)
-  Soirées communes (par exemple pizzas, goûters dansants, etc.)
-  Apéros Sous l'Etoile (tout public)
-  Animations d'été à Lancy Côté Sud (tout public).

Les publics cibles sont définis au préalable. Ces moments sont en cours de réalisation et le concept est appelé à évoluer dans les années à venir.

Les animations d'été sont un bel exemple de moments mixtes en extérieur. L'Association sort de ses murs et organise des événements à visée tout public (fêtes, cinémas, animations spécifiques, etc.). Ces moments facilitent infiniment les échanges et brouillent les frontières liées à l'âge. L'Association prête une attention particulière à ce que chaque public se sente accueilli et trouve quelque chose qui lui plaise et/ou corresponde à ses besoins et envies.



Suivre le thème en lien avec les « Perspectives d'avenir » en page 40



Réseaux

Au cœur d'un quartier et évoluant autour de populations très diverses, il est important pour l'Association de prendre soin des réseaux environnants. Ils permettent une meilleure transmission d'informations, de co-créer des événements, de se soutenir, de se compléter, de partager des visions différentes mais aussi de travailler à une cohérence entre chacun-e, d'échanger autour des ressources diverses liées autant à nos différents métiers (éducateur-trice-s, animateur-trice-s, TSHM, infirmier-e-s, conseiller-e-s sociaux, FCLR, etc.), qu'aux ressources matérielles à partager (salles, matériel, bus, etc.). Les réseaux sont aussi un outil de communication pour les événements, de liens et de visibilité, notamment auprès des établissements scolaires. Ils sont également un moyen de visibiliser l'Association en dehors de son bâtiment, de défendre et/ou de promouvoir le métier d'animateur-trice-s socioculturel-le-s.

Les réseaux comprennent celles et ceux :

- * qui partagent les mêmes bâtiments
(Espace Palettes, Villa Marignac, espace public environnants)
- * qui partagent les mêmes valeurs
- * qui côtoient les mêmes publics
- * qui font partie d'un groupement de lancéenne-s avec lequel l'Association est en lien.

Il faut noter que la cohérence et les objectifs dans les réseaux sont parfois complexes et souvent remis en question.

L'Association souhaite poursuivre dans les années à venir son investissement dans les réseaux afin de travailler à la cohésion des actions dans le travail social : il est important que les messages transmis à travers celles-ci restent cohérents dans les réseaux visant les mêmes publics.





Perspectives d'avenir

L'Association vise certains objectifs de manière prioritaire dans les cinq années à venir. Ces objectifs ont été classés en cinq sous-groupes ci-dessous. Ils sont bien entendu pour la plupart transversaux.

Il faut également noter que la nouvelle implantation de l'Association entre le quartier du Bachet et celui des Palettes ainsi que son occupation d'un bâtiment neuf ont amené celle-ci à établir plusieurs objectifs :

1. Participation, rencontre et relais (dans le quartier, entre habitant·e·s, auprès des jeunes associations)

- * Prendre en compte l'évolution sociétale tout en la questionnant, être à l'écoute des besoins socioculturels des habitant·e·s du Grand-Lancy à travers les filtres des valeurs de l'Association.
- * Prendre en compte le territoire pour mieux agir.
- * Mettre en avant le collectif à travers la spécificité et l'enthousiasme de chaque individu.
- * Être un relais auprès des habitant·e·s et des jeunes associations, permettre des rencontres entre celles-ci.
- * Favoriser la participation des habitant·e·s dans l'Association par différents biais : (Comité, commissions, groupes de travail, projets communs, etc.)
- * Développer les actions/activités tout public.
- * Travailler sur l'inclusion de tous les groupes sociaux (origines, catégories socio-professionnelles), en créant et suscitant la rencontre des populations.

2. Communication et identité

- * Développer un plan de communication novateur et adapté aux différents publics cibles de l'Association et à son contexte environnemental
- * Rendre plus lisible le rôle de l'Association
- * Travailler sur l'identité de la Maison de quartier et sur son ancrage local, en y incluant la Villa Marignac

3. Fonctionnements : l'équipe, le comité, l'association

- * Participer à des réseaux associatifs, institutionnels et professionnels en prenant soin d'œuvrer en complémentarité et avec sens.
- * Travailler le fonctionnement de l'équipe d'animation (outils, coordination – en restant dans l'horizontalité), établir des priorités au niveau des actions.
- * Affirmer les valeurs de l'Association
- * Renforcer/clarifier notre posture en lien avec nos valeurs et nos buts.
- * Travailler à une identité forte qui réunit et unifie l'équipe d'animation, le personnel et les membres du Comité.
- * Travailler le fonctionnement du Comité, le renforcer au point de vue du nombre et des compétences, le rendre opérationnel selon la contingence, travailler sur des bases communes, une culture associative.
- * Travailler sur l'articulation entre le social et le culturel, dans le sens du métier.



4. Réseaux et partenariats

- * Développer des outils, méthodes et approches dans le but de plus d'efficacité et d'efficacité
- * Être attentif·ve au changement des politiques publiques et travailler le partenariat avec l'administration communale. Créer des occasions de lien, de faire avec, être proactif.

5. Infrastructure et développement des quartiers

- * Améliorer l'infrastructure (équipements, bâtiments, entretien, aménagement intérieur et extérieur), la rendre plus opérationnelle.
- * Être attentif à l'évolution urbanistique et envisager une contribution de l'animation socioculturelle dans cette perspective.

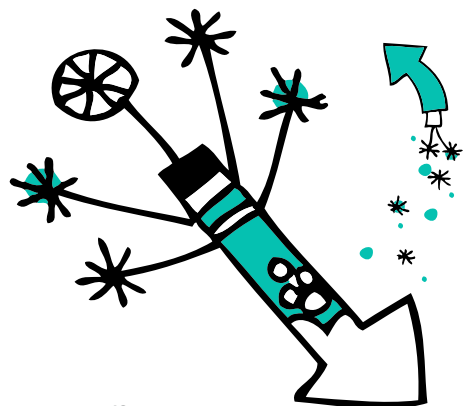
Il est à mentionner que, la Commune ayant relancé le projet de réalisation du quatrième bâtiment de l'Espace Palettes (M4), la Maison de quartier devra être attentive aux diverses implications de cette décision pour elle. Tant du point de vue des nuisances qui découleront d'un inévitable chantier, que des opportunités qui pourraient se présenter de résoudre le problème du manque d'un espace extérieur dédiés aux activités en plein-air.

Evaluation

Les actions conduites dans le cadre de la Maison de quartier Sous l'Etoile doivent être évaluées à l'aune des différents objectifs définis pour chacune d'entre elles. Pour chaque action, il faut définir qui procède à l'évaluation, quels sont les critères évalués, qui valide l'évaluation et quelle est la méthode utilisée.

Priorité est accordée à une évaluation qualitative, qui prend en compte tant la satisfaction des usager·e·s concerné·e·s que celle de la Mq, du Comité, de l'Association et/ou de l'équipe d'animation. Des éléments quantitatifs peuvent être récoltés lorsque ceux-ci ont un sens et que leur collecte ne demande pas de moyens inconsidérés. Lorsque des données précises ne peuvent être collectées, l'Association peut procéder à des estimations, approximations ou moyennes. Celles-ci sont alors manipulées avec réserve.

Dans un souci du « faire avec », l'investissement des habitant·e·s, usager·ère·s et des partenaires de terrain fait l'objet d'une attention et d'une mise en évidence particulière. La participation de celles et ceux-ci dans le processus d'évaluation et, par extension, de diagnostic est précieuse. En effet, en comptant sur des observations et des expériences vécues dans le cadre des projets développés ainsi qu'au quartier, des informations précieuses peuvent être récoltées pour modifier et/ou adapter les objectifs et la nature des actions.



Conclusion et remerciements

Ce document et les réflexions qui le traversent sont amenés à évoluer. Il pourra être amendé, amélioré et repensé périodiquement, environ tous les cinq ans. Les contributions de chacun·e sont les bienvenues.

Nous remercions tout d'abord tous les membres du Comité de l'Association pour l'animation socioculturelle au Grand-Lancy ainsi que l'équipe d'animation de la Maison de quartier Sous l'Etoile pour leur engagement et leur disponibilité lors des séances de réflexions, de relecture et de validation.

Nous remercions également la FCLR et en particulier Nathalie Chollet, Guillermo Montano et Jean-Marc Goy pour leur patience, leurs indispensables apports stratégiques et logistiques.

Nous remercions la Ville de Lancy et la FASE pour leur soutien précieux.

Nous vous remercions enfin, cher·ère·s habitant·e·s du quartier, qui inspirez à chaque instant notre travail d'animation socioculturelle sur le terrain !

Lancy, le 13 juillet 2020

Références

24 novembre 1969 : création de l'Association du Centre de Loisirs et de Rencontre de Lancy « Centre Marignac »

22 septembre 1993 : Charte Cantonale des Centres de Loisirs, de Rencontres, Maisons de quartier, Jardin Robinson et Terrains d'aventure de Genève

2011 : première version du projet associatif

2016 : révision et adaptation du projet dans la perspective du déménagement

4 avril 2017 : changement des statuts et du nom de l'Association

2017 : déménagement à l'Espace Palettes

16 septembre 2017 : inauguration de l'Espace Palettes

21 avril 2018 : inauguration de la Maison de quartier Sous l'Etoile

2018-2020 : rédaction du projet associatif

2020 : évaluation et validation du projet associatif par la FCLR

Ce document a été rédigé par Anaëlle Gauthey et Christophe Henchoz, avec le concours et le soutien de l'équipe d'animation et du Comité de l'Association pour l'animation socioculturelle au Grand-Lancy.

Le Comité

Marie-Louise Schneeberger, *présidente*

Pierre Bosc, *trésorier*

Cristina Garrellhas

Gilles Rosset

Gonçalo Coreia Rato

Haroldo Jimenez

Kris Beun

Mélanie Barry

Smult Fulgence (Doudou) Kouame

L'équipe d'animation

Anaëlle Gauthey

Christelle Iswala

Dominique Schmitt

Marta Dias

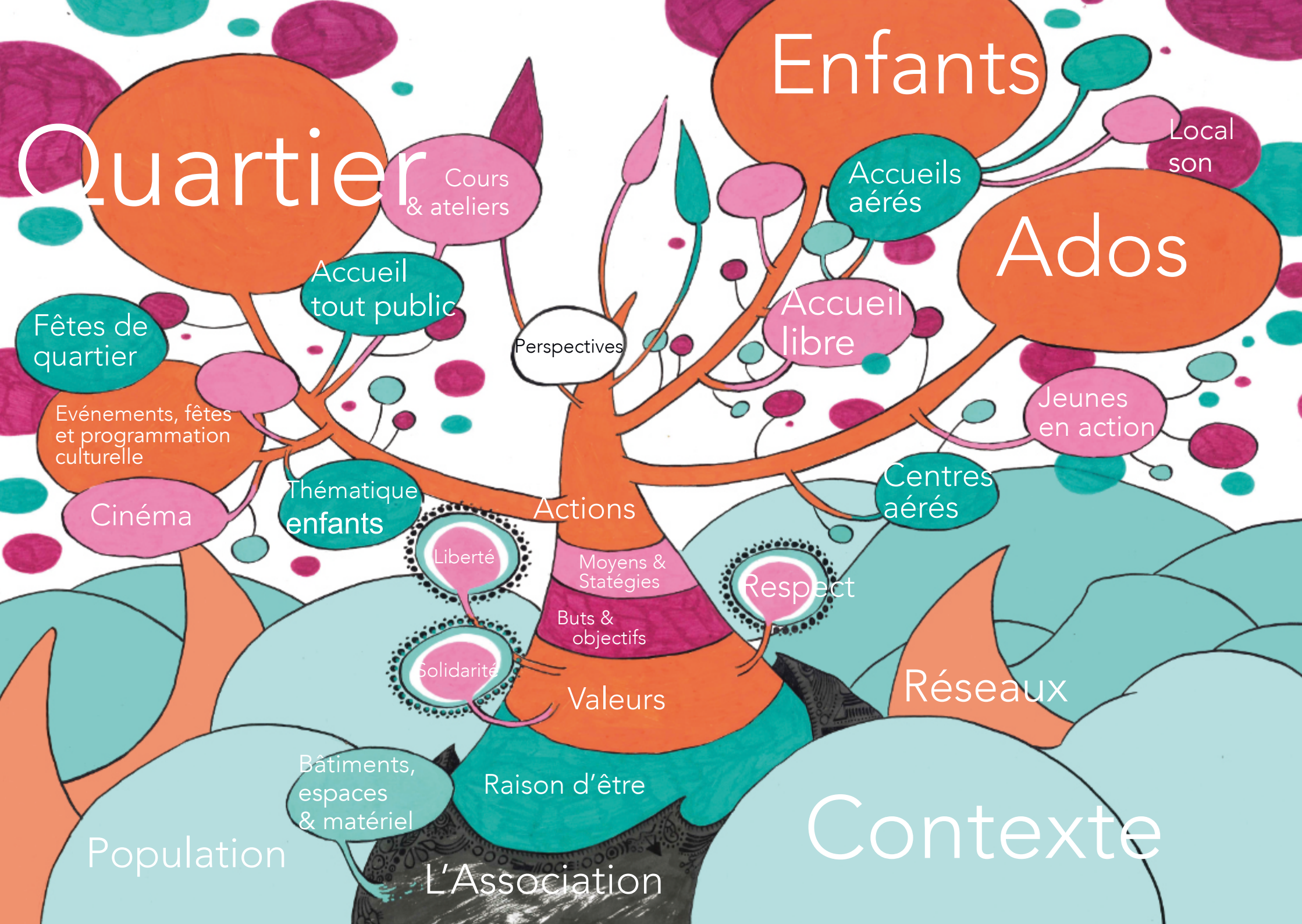
Christophe Henchoz

Sandro Mazzeo

Sacha Perez de Tudela

Vital Dorsaz





Quartier

Enfants

Ados

Contexte

Population

L'Association

Actions

Moyens & Stratégies

Buts & objectifs

Valeurs

Raison d'être

Bâtiments, espaces & matériel

Réseaux

Respect

Liberté

Solidarité

Thématique enfants

Centres aérés

Jeunes en action

Accueil libre

Accueils aérés

Local son

Cours & ateliers

Accueil tout public

Fêtes de quartier

Evénements, fêtes et programmation culturelle

Cinéma



Illustrations : Anaëlle Gauthey

Maison de quartier Sous l'Etoile

Espace Palettes

73 av. des Communes-Réunies – 1212 Grand-Lancy

www.mqsousletoile.ch